



Monsieur Guy LIENARD
Président de l'association des Riverains
De la Route de la Bastidonne

A

Monsieur le Président
du Conseil Général de Vaucluse

Monsieur le Président,

Monsieur Pellenc, Maire de Pertuis, nous a fait part de votre rencontre du lundi 1^{er} décembre 2008 concernant les aménagements de la route de la Bastidonne. Au cours de cette réunion il vous a transmis les propositions de l'association des riverains de cette route, propositions élaborées après plusieurs réunions de travail sur le sujet.

D'après Monsieur Pellenc, il ressort de cet entretien « que dans ce projet dont le Conseil Général aura la maîtrise d'œuvre, aucune proposition modificative ne peut-être acceptée. Le projet devait être accepté tel quel dans sa globalité ! »

Je tiens à vous exprimer notre surprise et l'incompréhension des adhérents devant une telle réponse faite à ceux qui non seulement financent une partie de ses travaux par leur impôts, mais vont en être les utilisateurs permanents. Il ne nous semble pas possible qu'aucune des solutions constructives et argumentées que nous proposons ne puisse pas être prise en compte alors qu'elles répondent uniquement à des soucis de plus grande sécurité et de moindre coût. Ce dernier point étant quand même un vrai souci pour notre société

Sachez que nous attendons cet aménagement depuis de nombreuses années et que nous avons eu largement le temps de réfléchir aux solutions à apporter. En effet de graves problèmes de sécurité, dus en particulier à la vitesse excessive rendent cette route très dangereuse. Bien qu'en zone urbaine, elle ne bénéficie pas d'un éclairage adapté, elle ne possède pas de trottoirs sur toute sa longueur, ni de pistes cyclables. Nous souhaitons ardemment que ce projet se réalise, c'est pourquoi nous désirons être largement concerté sur cet aménagement afin qu'il réponde pleinement aux attentes des usagers.

Monsieur le Maire de Pertuis nous a annoncé qu'une réunion allait se tenir courant janvier entre les représentants du Conseil Général, de la Communauté du Pays d'Aix et de la commune de Pertuis. Nous souhaiterions que les représentants de notre association y soient conviés. A cette occasion une pétition d'environ 300 signataires pourra vous être remise, elle met l'accent sur les principaux points mis en cause à savoir : le terre-plein central, le rond-point de la rue des 4 saisons, l'empêchement des tournes à gauche, et en particulier celui de l'avenue du Général de Gaulle.

L'association des riverains de la route de la Bastidonne attend que les collectivités territoriales impliquées dans ce projet prennent en considération ses remarques afin de mettre en sécurité dans les meilleurs délais cette voie de circulation très dangereuse. Elle se veut également partenaire des collectivités et force de propositions pour l'aménagement de l'entrée de ville, route de la Bastidonne.

En vous remerciant à l'avance pour la réponse que vous apporterez à ce courrier, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Guy Liénard

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a small dot.